

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 4 avril 2022

Conventions de partenariat avec les Comités sportifs bas-rhinois

PROGRAMME 2022

Les modalités de versement de ces aides sont détaillées dans les conventions signées initialement avec les comités et valables jusqu'en fin 2022. Les dates de signature de ces conventions sont recensées sur l'annexe financière correspondante.

Comités départementaux	Subventions 2020
Aéromodélisme	1 500 €
Athlétisme	11 880 €
Avant-garde du Rhin (FSCF)	23 760 €
Aviron	2 000 €
Badminton	13 460 €
Basket	8 500 €
Canoë-Kayak	3 300 €
Course d'Orientation	2 000 €
Cyclisme	2 500 €
Escrime	7 900 €
Etudes et Sports Sous-Marins	3 500 €
Football (District 67)	48 000 €
Golf	5 000 €
Gymnastique	15 840 €
Haltérophilie	13 460 €
Handball	25 000 €
Handisport	9 700 €
Judo	19 000 €
Lutte	2 000 €
Montagne Escalade	9 500 €
Natation	13 460 €
Randonnée	2 000 €
Rugby	23 760 €
Ski	48 000 €
Sport Adapté	1 580 €
Sport pour Tous	7 000 €
Tennis	23 760 €
Tennis de table	14 250 €
Tir	14 250 €
Triathlon	1 500 €
Volley	3 000 €
TOTAL	380 360 €